

Signification des voyants et commandes de la face avant

Touches de navigation ↑ ↓ ← →

Permettent de naviguer dans les menus déroulants et de passer d'un champ à l'autre.

Ecran LCD à rétroéclairage

Ecran graphique à cristaux liquides de 8 lignes de 40 caractères.

Sert à afficher tous les changements d'état (feu, défauts...) et les différentes étapes de la configuration de l'installation.

Touches contextuelles

Permettent de réaliser la fonction affichée dans le champ grisé situé à côté de la touche.

Touches 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Ces 10 touches numériques permettent de saisir les codes d'accès et les valeurs de paramètres (date, heure, ...).

Voyant DIFFUSEURS SONORES HORS SERVICE / DERANGEMENT

Voyant jaune.

S'allume quand les diffuseurs sonores sont mis hors service (par programmation).

Clignote si au moins l'une des deux lignes de diffuseurs sonores présente une coupure de ligne ou un court-circuit, ou en cas de mauvaise tension d'alimentation.

Voyant CONTACT AUXILIAIRE HORS SERVICE

Voyant jaune.

S'allume quand le contact auxiliaire est mis hors service (par programmation).

Voyant ALARME

Voyant rouge.

S'allume lorsque le processus d'alarme est en cours ou dès le départ en alarme restreinte.

S'éteint par composition du code d'accès niveau 2 (3112) suivi :

- de l'acquiescement processus : pendant l'alarme restreinte
- OU
- du réarmement : après l'alarme générale.

Voyant VEILLE RESTREINTE

Voyant jaune.

S'allume si l'unité de gestion de l'alarme a été limitée à la veille restreinte. Pas d'évacuation générale automatique.

S'éteint lorsque l'unité de gestion de l'alarme passe en veille générale.

Touche VEILLE GENERALE VEILLE RESTREINTE

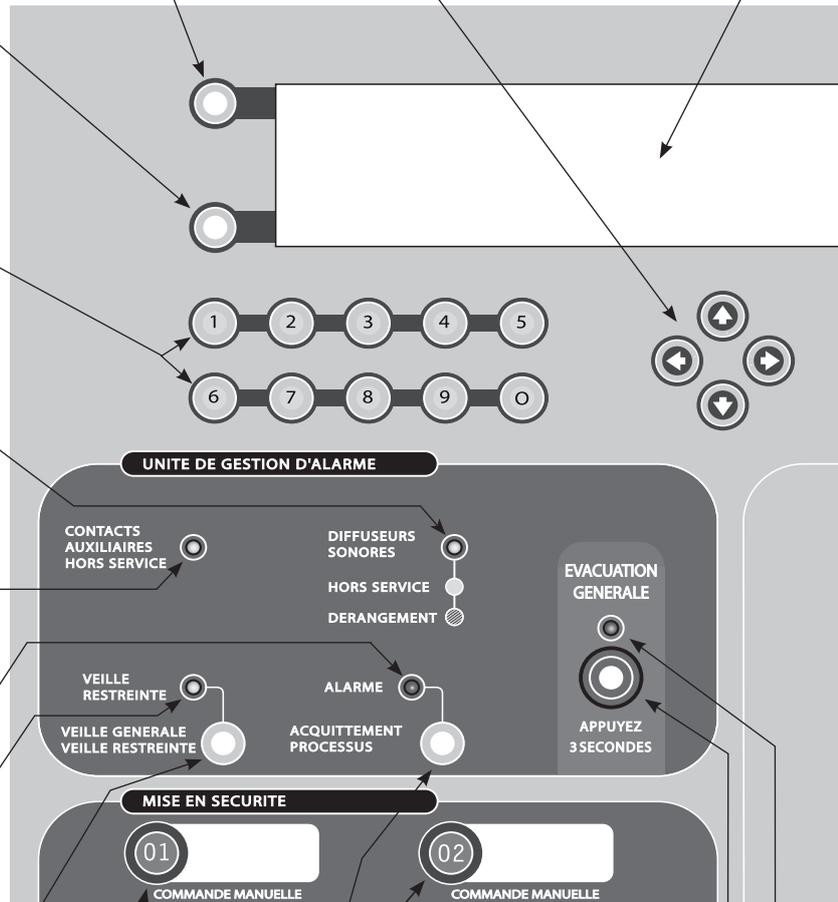
Un appui sur cette touche après avoir composé le code d'accès au niveau 2 (3112) permet de changer d'état (veille générale/veille restreinte).

Touches LIGNE DE COMMANDE

Ces touches permettent de commander la ligne DAS associée.

Touche ACQUITTEMENT PROCESSUS

Uniquement pendant l'alarme restreinte et après composition du code d'accès au niveau 2 (3112) ; Un appui sur cette touche permet d'arrêter le processus d'alarme (en cas de déclenchement intempestif).

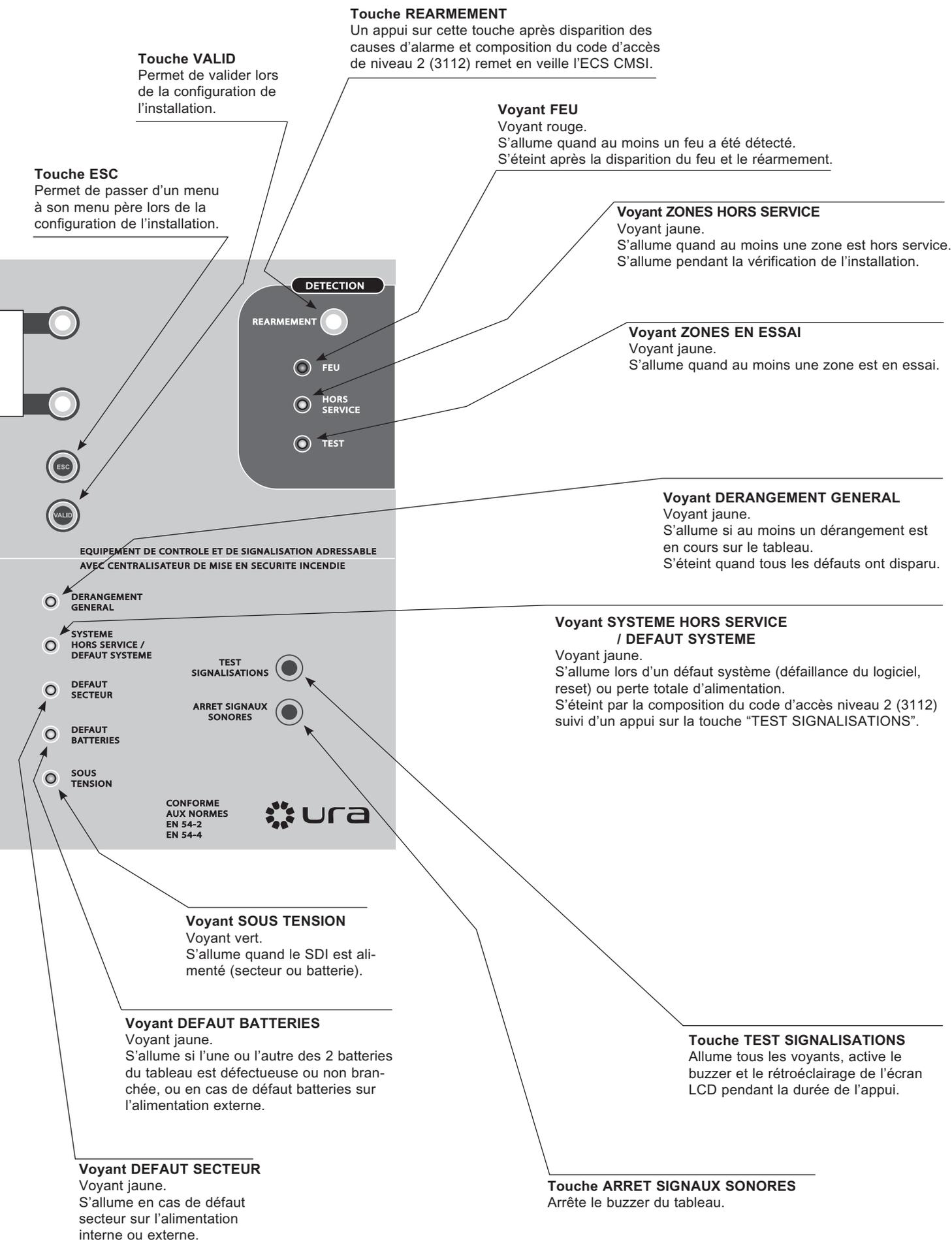


Touche EVACUATION GENERALE

Un appui de 3 secondes déclenche l'alarme générale.

Voyant EVACUATION GENERALE

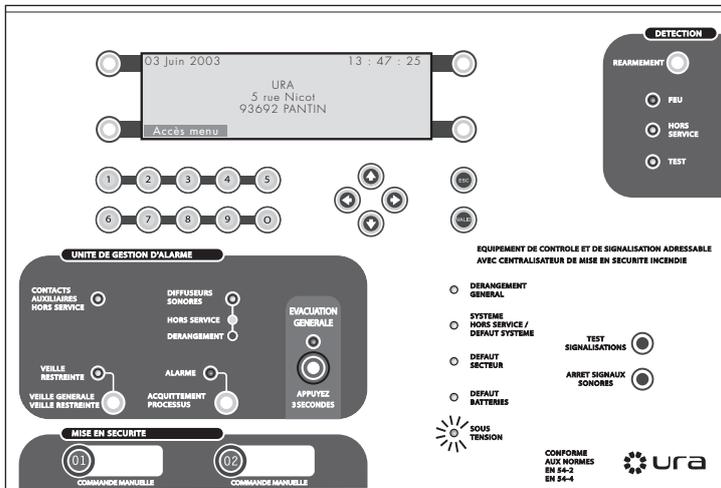
Voyant rouge. S'allume pendant l'alarme générale sur une durée obligatoire de 5 mn.



Principe de fonctionnement

Système en veille

Seul le voyant vert "SOUS TENSION" est allumé.

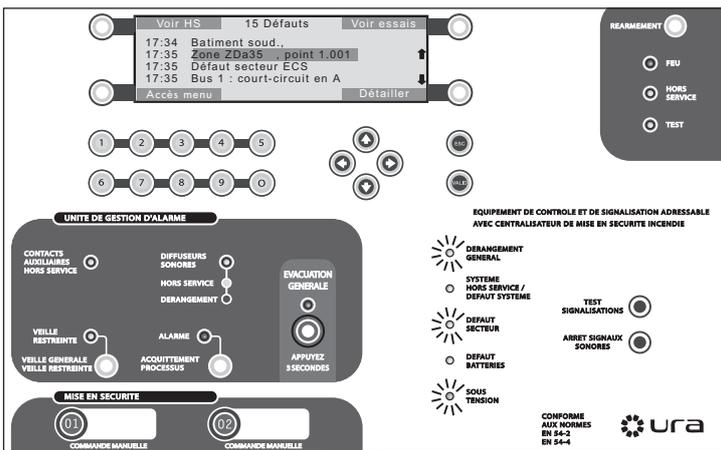


Changement d'état entre VEILLE GENERALE et VEILLE RESTREINTE

Taper le code d'accès niveau 2 (3112 par défaut).
 Dans les 5 secondes qui suivent : appuyer sur la touche "VEILLE GENERALE - VEILLE RESTREINTE".
 Chaque appui sur cette touche change le type de veille. Le voyant jaune "VEILLE RESTREINTE" est :
 - éteint en veille générale,
 - allumé en veille restreinte (pas de processus automatique d'alarme générale).

En cas de défaut

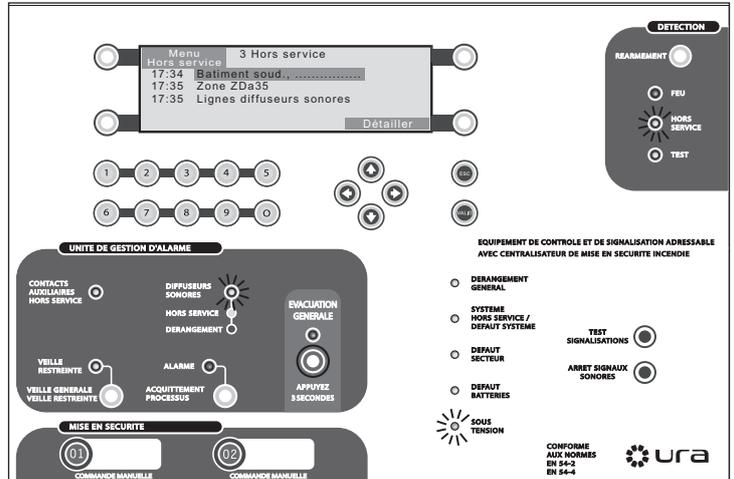
Le buzzer sonne en continu.
 Le voyant jaune "DERANGEMENT GENERAL" est allumé.
 Les défauts sont affichés à l'écran.



Prévenez le responsable sécurité de l'établissement afin de faire remédier au problème dans les plus brefs délais.

Hors service

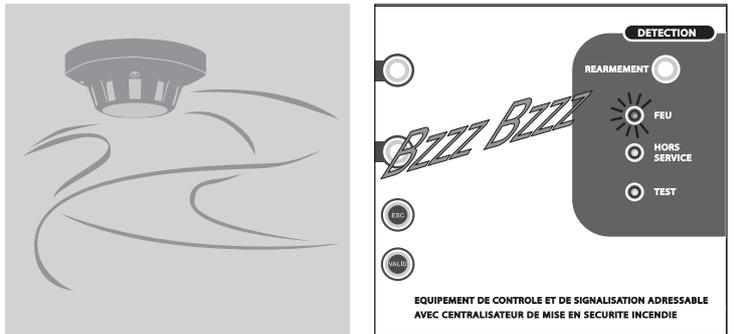
Suite à une mise hors service :
 Le buzzer sonne en continu.
 Le voyant jaune "HORS SERVICE" est allumé.
 Les éléments hors service sont affichés à l'écran.



Pour mettre en/hors service des points de zone de détection, sélectionner en niveau 2 la touche "Mise en/hors service" puis l'élément à mettre en hors service.

En cas de feu

- Une alarme a été déclenchée, soit par appui sur un déclencheur manuel (bris de glace ou coffret à membrane), soit par un détecteur automatique



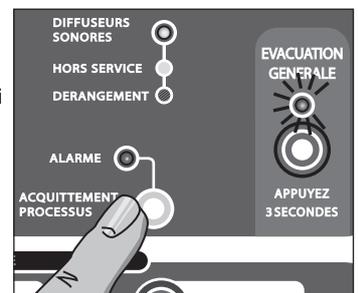
Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS CMSI ADR s'allume en fixe et l'afficheur indique la zone en feu.

Seul l'ECS CMSI ADR émet un signal sonore (voyant "EVACUATION GENERALE" éteint, sinon voir ci-dessous).

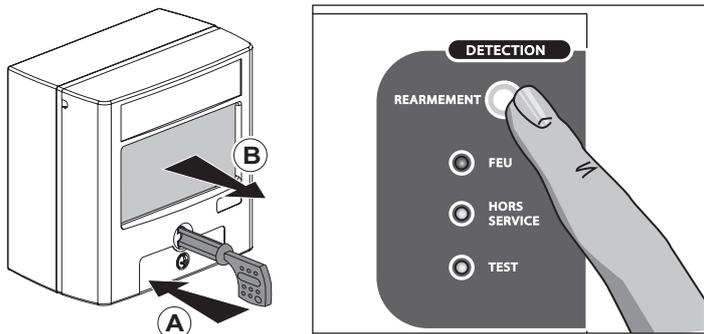
- 1 - Vous êtes en alarme restreinte pendant un temps pré-réglé de 5 minutes maximum.
- 2 - Repérer le ou les numéro(s) de(s) zone(s) en feu (sur l'afficheur de l'ECS CMSI ADR et en page 1 de la notice exploitant).
- 3 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement et vérifier l'origine de l'alarme pendant la durée de l'alarme restreinte.
- 4 - S'il s'agit d'une fausse alarme,

acquitter le processus d'alarme :

en composant le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et en appuyant (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "ACQUITTEMENT PROCESSUS".
 L'alarme générale ne sera alors pas déclenchée.



En cas de feu (suite)



Le cas échéant, remédier à l'incident en procédant au réarmement des déclencheurs manuels.

Enfin, procéder au réarmement de l'ECS CMSI ADR: composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et appuyer (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "REARMEMENT". Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS CMSI ADR s'éteint.

5 - S'il s'agit d'un incendie,

faire prévenir les secours et évacuer l'établissement.

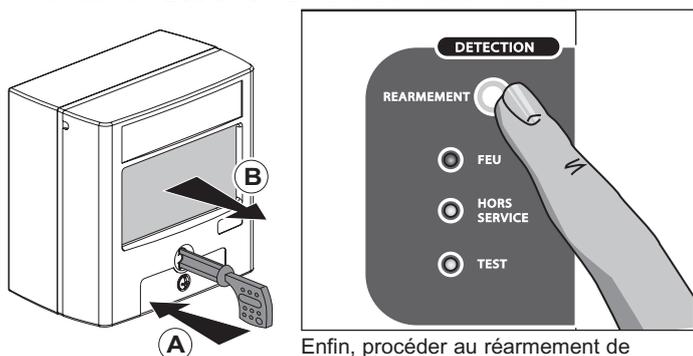
NOTA : à la fin de la temporisation de l'alarme restreinte et en l'absence d'acquiescement du processus, l'alarme générale est diffusée (voir page suivante).

Une alarme feu a été déclenchée : le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS CMSI ADR s'allume en fixe, l'ECS CMSI ADR émet un signal sonore et le voyant rouge "EVACUATION GENERALE" est allumé

- 1 - Vous êtes en alarme générale, les diffuseurs sonores émettent le signal normalisé d'évacuation pendant 5 minutes.



- 2 - Repérer le ou les numéro(s) de(s) zone(s) en feu (sur l'afficheur de l'ECS CMSI ADR).
- 3 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement ainsi que les secours et **évacuer l'établissement.**
- 4 - Pour réarmer l'ECS CMSI ADR une fois l'incident terminé :

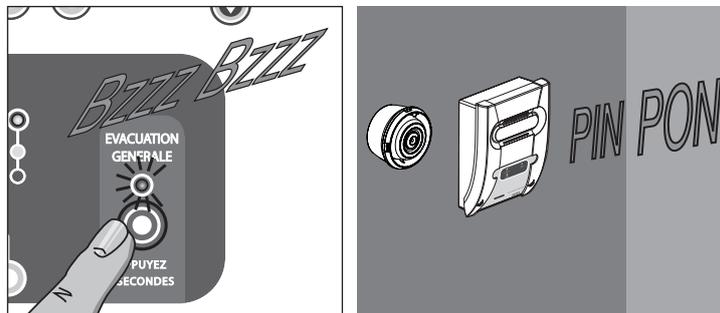


Procéder au réarmement des déclencheurs manuels.

Enfin, procéder au réarmement de l'ECS CMSI ADR: composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et appuyer (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "REARMEMENT". Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS CMSI ADR s'éteint.

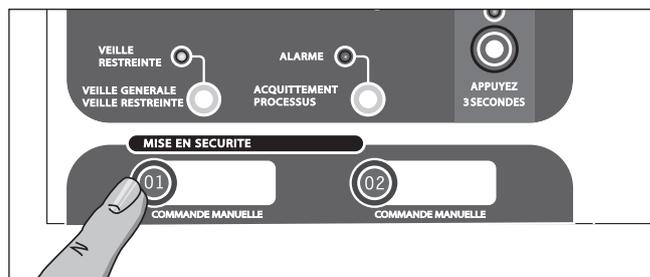
- Procédure manuelle de déclenchement d'alarme générale et de mise en sécurité

Commande manuelle de diffusion de l'alarme générale



En cas d'incident grave, appuyer dans les plus brefs délais sur la touche "EVACUATION GENERALE" pendant 3 secondes. L'ensemble des diffuseurs sonores va fonctionner pendant 5 minutes, invitant le public à évacuer les lieux. Le buzzer de l'ECS CMSI ADR sonne en discontinu.

Commande manuelle des DAS sur l'ECS CMSI ADR



Appuyer sur le bouton "COMMANDE" de la ligne DAS que vous voulez déclencher (1 à 2).

Procédure d'arrêt des signaux sonores

Un appui sur la touche "ARRET SIGNAUX SONORES" arrête le buzzer de l'ECS.

Procédure de test

Voir la notice installateur.

Opérations de vérification périodiques

Ces opérations ont pour objet de s'assurer du bon état de fonctionnement de l'installation. Elles doivent être exécutées de manière obligatoire, avec les périodicités minimales suivantes :

- Périodicité quotidienne :
 - test des signalisations sonore et visuelles du CMSI (par appui sur la touche TEST SIGNALISATIONS).
 - vérification de l'intégrité des dispositifs de verrouillage des issues de secours.
- Périodicité mensuelle :
 - essai fonctionnel des dispositifs de déverrouillage des issues de secours.
- Périodicité trimestrielle :
 - essai des DAS.
 - essai des asservissements tels que : mise en éclairage, non arrêt des ascenseurs, ..., à partir d'un point de détection.
- Périodicité semestrielle :
 - essai du CMSI à partir d'un détecteur automatique et d'un déclencheur manuel par zone de mise en sécurité.
 - essai des portes à fermeture automatique, exutoires, ouvrants.
- Périodicité annuelle :
 - essai fonctionnel de chaque détecteur automatique et déclencheur manuel.
 - essai des clapets et des volets.
 - essai des dispositifs de commande.
 - examen visuel direct de chaque DAS (tous types confondus).
 - essai de fonctionnement de l'équipement d'alarme.

Opérations de maintenance

Afin de maintenir l'installation en bon état de fonctionnement, cet entretien obligatoire doit être assuré :

- soit par un technicien qualifié attaché à l'établissement,
- soit par un professionnel qualifié.

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 4 ans de procéder au changement des batteries.

Recommandation : reconditionner tous les 4 ans l'ensemble des détecteurs en usine.

ATTENTION

Remplacer les batteries par des batteries de même type homologuées par URA . (réf. 386 004 et réf. 386 005)
L'utilisation de batteries non homologuées par URA entraînera l'annulation de la garantie de l'ECS/CMSI adressable.
Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions de recyclage en vigueur.

ATTENTION : CONTRAT D'ENTRETIEN

Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat d'entretien par un installateur qualifié (article MS 58 § 3 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP).

Pour vous permettre d'assurer cette prestation obligatoire dans les meilleures conditions, URA met à votre disposition l'ensemble complet des moyens qui vous seront nécessaires (y compris la formation technique de votre personnel).



5, rue Jean Nicot - 93691 Pantin Cedex
Tél. : 01 48 10 56 00 - Fax : 01 48 10 56 01
DOC. N° LE03563AA